

**Honte !**

Les écoles séparées des Territoires du Nord-Ouest sont virtuellement abolies ; la législation commune des nouvelles provinces de l'ouest l'a voulu ainsi, et les autorités fédérales n'osent pas agir sérieusement. On a beau dire et on a beau faire, c'est une seconde édition de la triste affaire du Manitoba. Si tous les Canadiens-français qui siègent au sein de nos parlements avaient plus de cœur et savaient s'unir en face du danger commun, on ne serait pas témoins de semblables iniquités.

Puisque les protestants s'obstinent à vouloir nous traiter comme des esclaves, il est temps que nous songions à nous protéger contre les fanatiques de toutes catégories.

Ah ! si nos frères séparés des provinces sœurs voulaient se donner la peine d'imiter la générosité avec laquelle nous traitons leurs compatriotes à Québec, comme la paix serait bientôt rétablie au sein de notre pays !

Au temps de l'Union des deux Canadas, il n'y avait qu'un parti parmi nos pères : c'était le parti des patriotes.

Fasse le ciel que ces beaux jours reviennent !

C.-J. M.

**Des études et des lectures personnelles de l'instituteur**

*Quel profit un maître intelligent peut-il en retirer, tant au point de vue de la préparation immédiate de sa classe que pour l'instruction générale et l'éducation de ses élèves ?*

*(suite et fin)*

Persuadons-nous bien que chaque jour efface un peu de notre mémoire ce que nous

y avons si soigneusement emmagasiné pendant la durée de nos études ; chaque jour diminue les provisions de notre esprit. Il faut donc lutter et lutter sans cesse contre ces attaques du temps. Malheur au maître dont les élèves peuvent s'apercevoir que son intelligence s'affaisse, que ses connaissances diminuent et qu'il n'est plus prêt à satisfaire leur besoin de connaître, à leur fournir toutes les explications qu'ils ont droit d'attendre de lui.

D'ailleurs, s'il est une vérité incontestée dans l'enseignement, c'est qu'un maître, pour être à la hauteur de sa tâche, doit savoir bien au delà de ce qu'il est chargé d'enseigner. Ses leçons deviennent alors plus claires, plus attrayantes, plus approfondies, en un mot plus fructueuses.

Mais, dira-t-on, à quoi serviront ces connaissances dont l'instituteur n'a que faire avec des élèves trop peu avancés, d'une intelligence trop peu développée pour qu'il essaye de les leur communiquer ? Peut-être à faire parade de son instruction ? à exciter sa vanité ?

A cela nous répondrons que s'il est modeste, comme il doit l'être et comme l'est généralement tout homme instruit, il ne tombera pas dans ce défaut qui serait pour lui le pire de tous, à cause de l'influence fâcheuse qu'il exercerait sur ses élèves. Ses connaissances serviront à sa propre satisfaction d'abord, puis à éclairer son intelligence et sa conscience. Ses élèves en auront aussi leur part ; car si elles ne lui servent pas à leur enseigner plus de choses, ces choses seront mieux enseignées et avec plus de profit pour eux. Le mal serait, à la vérité, qu'il fût tenté de pousser son enseignement au delà des limites de l'intelligence et des besoins réels des enfants à qui il s'adresse ; mais ce péril n'est pas à craindre avec un maître consciencieux qui sait qu'il ne travaille pas pour recueillir une vaine gloire de ses efforts, mais pour être utile à la popula-